

## Contexte général

La rentrée est de nouveau marquée par une situation sociale dégradée. Si certaines aides à l'embauche ont permis de compenser à minima les effets de la crise sanitaire, notamment en amortissant les risques de destruction massive d'emplois dans certains secteurs, les indicateurs restent alarmants. Les contrats précaires progressent dangereusement et le chômage des jeunes continue de croître avec un risque de rebond rapide quand les aides cesseront. Pourtant, le gouvernement persiste à instrumentaliser la crise sanitaire pour imposer ses politiques de régression sociale. La réforme de l'assurance chômage, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre, va générer une chute des allocations pour plus de 1 million de chômeuses et chômeurs. La réforme des retraites reste d'actualité. Des mesures paramétriques concernant les régimes spéciaux ou un recul de l'âge de départ ressortent régulièrement. Ce dossier constitue déjà un enjeu de la période électorale qui s'ouvre.

Malgré une fracture sociale et économique grave et installée, des inégalités qui se creusent, et les défis posés par l'urgence climatique, le gouvernement ne modifie ni son cap ni les orientations de son plan de relance. Plutôt que d'octroyer des moyens supplémentaires aux services publics ; il poursuit leur démantèlement. Le SNUEP-FSU avec la FSU continuera de combattre ces politiques régressives et de promouvoir un renforcement d'ampleur des services publics seuls garants de politiques d'égalité sur tout le territoire, dans l'intérêt général. Le SNUEP-FSU continuera d'exiger du gouvernement qu'il impose des contreparties aux entreprises bénéficiant d'aides publiques : certaines multinationales continuent de licencier malgré des bénéfices conséquents dont une partie est réalisée sur des moyens publics accaparés au plan de relance.

Le SNUEP-FSU exigera un bilan précis et exhaustif des 9 milliards d'euros dédiés au plan *1 jeune 1 solution*. L'apprentissage qui bénéficie de plus de 6 milliards grâce aux divers dispositifs progresse essentiellement dans le supérieur. Les jeunes les plus éloignés de l'emploi ne trouvent pas de solution faute de volonté politique et de budget fléché. Le SNUEP-FSU dénonce les propos du premier ministre qui, pour justifier un « don » d'1,5 milliard de plus aux entreprises, prétend que seules les entreprises sont formatrices. Pour le SNUEP-FSU il faut engager de véritables politiques de formation solides et qualifiantes où l'enseignement professionnel scolaire initial doit prendre toute sa place.

Souhaitant écarter la question sociale du débat public, le gouvernement a multiplié ces derniers mois ses interventions sur les questions de sécurité et d'immigration avec les lois « séparatisme » ou sécuritaires. C'est dans ce climat que les pratiques et la banalisation des discours d'extrême droite s'amplifient. Des syndicalistes, dont certains camarades de la FSU, ont vu leur nom fiché sur une liste d'un site d'extrême droite. Le SNUEP-FSU apporte tout son soutien aux camarades concernés par cette liste digne des pires périodes de notre histoire.

Malgré ces dérives dangereuses, le gouvernement continue de tenir des propos et de mener des politiques autoritaires et clivantes, opposant les un-es et les autres, et mettant ainsi à mal la cohésion sociale de notre pays. Ces choix irresponsables relèvent aussi d'une stratégie électorale où le gouvernement se pose clairement sur le terrain de la droite voire de l'extrême droite.

Les annonces du Président à Marseille sont emblématiques de son projet ultralibéral pour le service public d'Éducation. Ses propositions d'expérimentation font la part belle à l'autonomie accrue, à la contractualisation, au développement des hiérarchies, aux recrutements profilés locaux. Elles sont révélatrices de ce qui se dessine déjà dans le Grenelle et relèvent d'une nouvelle attaque contre nos statuts, dégradant encore nos conditions de travail.

La 4<sup>e</sup> vague de la pandémie semble reculer et la vaccination progresser en France. Néanmoins, la levée des brevets, les politiques de préservation de la biodiversité ou le financement ambitieux des plans pour le climat ne sont toujours pas d'actualité. Tant qu'on ne changera pas de modèle de production, de partage des richesses et des savoirs, d'accès aux vaccins et aux traitements fiables pour l'ensemble des pays, le risque est grand de voir ce genre de catastrophe advenir. L'inaction des gouvernements a d'ailleurs été pointée dans le dernier rapport du GIEC.

### **La rentrée**

Alors que la rentrée s'est effectuée dans un contexte sanitaire non stabilisé, le ministère s'est satisfait d'un protocole non adapté rédigé en juillet. Si l'obligation vaccinale n'est pas imposée aux personnels, elle s'impose de fait aux nombreux·ses élèves de la voie professionnelle pour réaliser leurs PFMP. Malgré les alertes du SNUEP-FSU aucune réponse n'est apportée à ce jour sur la gestion des élèves non vacciné·es.

Après presque 2 ans d'enseignement dans des conditions particulièrement dégradées, la rentrée est marquée par un manque criant de personnels dans quasi tous les établissements – conséquences de 4 années consécutives de suppressions de postes dans le second degré et de recours croissant à des non-titulaires. La multiplication des heures supplémentaires (HSA et HSE) ne répond aucunement au problème majeur de dégradation des conditions d'études et de travail des jeunes comme des personnels ni de l'urgence à rattraper le retard sur les apprentissages. Le ministère refuse d'ailleurs aussi d'engager des discussions pour adapter les programmes préférant proférer des discours honteux et des mensonges sur l'utilisation des allocations de rentrée scolaire par les familles. Sa campagne sur la Laïcité est emblématique des tactiques d'instrumentalisation du ministère. En véhiculant des idées fausses, la campagne dévoie la Laïcité en un outil stigmatisant, occultant son rôle émancipateur et celui permettant de développer l'esprit critique de tous les élèves. Si le gouvernement érige sa politique du handicap en grande cause nationale, dans les établissements cela ne se vérifie pas : les PIAL se révèlent bien inadaptés aux besoins des personnels et des élèves et les AESH manquent. Ce manque chronique laisse partout élèves, parents et enseignant·es désespéré·es.

### **Salaire et Grenelle**

En juillet, le Grenelle de l'éducation a entériné la deuxième tranche de la prime d'attractivité allant de 29 euros à 57 euros pour 58 % des personnels en février 2022. Les professeur·es stagiaires bénéficieront également d'une indemnité annuelle supplémentaire de 1200 € à partir de septembre 2022. La loi pluriannuelle annoncée à grand renfort de média et les promesses de revalorisation des salaires sont bien enterrées.

Sans complexe, le ministre persiste à se présenter comme le ministre de la revalorisation historique et fait dorénavant des promesses pour 2024 : aucun enseignant sous 2000 euros. Il annonce mobiliser 726 millions en 2022 pour de nouvelles mesures en faveur des personnels, or 126 millions ne sont que la poursuite de mesures engagées en 2021 et les 200 millions du financement de la protection sociale relèvent d'une mesure générale concernant tous les agent·es publics.

Le SNUEP-FSU continuera d'exiger le dégel de la valeur du point d'indice et un plan ambitieux de rattrapage salarial. Il continuera de combattre les propositions du Grenelle qui poursuivent l'objectif de mettre à mal les statuts ou d'instaurer des hiérarchies intermédiaires. Le SNUEP-FSU interviendra dans le GT 1 *Attractivité du métier d'enseignant* du Grenelle pour obtenir une amélioration des conditions de classement avec une égalité de traitement.

### **AESH**

Après des heures de concertation et des mobilisations importantes, les AESH ont enfin obtenu une grille d'avancement et une première revalorisation salariale. Avec une augmentation moyenne de 7 euros par mois, les AESH demeurent des personnels méprisés et entendent continuer la lutte pour obtenir une véritable revalorisation salariale et un statut. Pour le SNUEP-FSU il faut rapidement passer à cette seconde étape et forcer le ministère à dédier des moyens pour de meilleurs salaires et

perspectives de carrière, notamment par la création d'un corps de catégorie B-type. Il faut aussi offrir à ces personnels des possibilités de quotité de travail à temps plein et une réelle formation.

### **Transformation de la voie professionnelle**

En cette rentrée, la transformation imposée par Blanquer à la voie professionnelle achève sa mise en place. La co-intervention et le chef-d'œuvre, bien que toujours rejetés par une large majorité de la profession, envahissent les emplois du temps, occupant une part croissante dans les services des collègues, aux dépens des heures disciplinaires. En plus de la souffrance engendrée par la perte de sens du métier que cela occasionne, la multiplication de ces heures engendre aussi une augmentation des binômes associés pour ces cours et des problèmes d'emploi du temps.

Beaucoup de collègues doivent assurer des journées entières de co-intervention et de chef-d'œuvre parfois parsemées de nombreux trous, ce qui ne manque pas d'accroître les amplitudes horaire et hebdomadaires de travail.

La mise en place de tels dispositifs nécessite davantage de travail pour organiser et préparer les cours. La courte période de concertation après la rentrée – quand elle a été attribuée par le chef d'établissement – ne permet pas de planifier toute l'année, et les PLP, victimes de cette désorganisation ne peuvent clairement ni planifier leur progression ni travailler sereinement. Cette situation ne pourra d'ailleurs que s'aggraver quand les nouvelles modalités de co-intervention en terminale entreront réellement en application, ajoutant de la confusion à la confusion.

C'est pourquoi le SNUEP-FSU revendique toujours l'abandon de ces dispositifs imposés et le rétablissement des heures au profit de l'enseignement disciplinaire. En attendant, il milite pour une application étendue de la note de service n°2019-023 du 18 mars 2019 : la période de concertation de deux semaines prévue en début d'année devrait également s'appliquer au chef-d'œuvre, et être renouvelée en début de 2<sup>d</sup> semestre.

Cette année est également révélatrice de la volonté affirmée du ministre d'introduire encore davantage l'apprentissage dans nos établissements. D'autorité, ou sous couvert d'expérimentation qui sauverait soi-disant telle ou telle section, les chef-fes d'établissement insèrent quelques apprenti-es au sein des classes de LP, en mixant plus ou moins subrepticement les publics. Si les CA n'ont plus pour prérogative d'agréer les conventions permettant l'arrivée des apprenti-es dans les EPLE, le mixage des publics reste dans leurs attributions, puisque cela relève de l'organisation pédagogique de l'établissement. Le SNUEP-FSU appelle donc à faire barrage, en CA, à toute forme de mixage des publics et des parcours.

### **Budget 2022**

Après deux exercices marqués par le contexte sanitaire, le budget 2022 renoue avec l'austérité et coupe court à tout changement en matière de priorités et d'urgences ou de financement des besoins sociaux que la crise sanitaire a accentués. Le taux de croissance des dépenses publiques (0,8 %) annoncé pour 2022 est inférieur à celui de 2019 d'avant crise (1,3 %).

Sur l'ensemble du quinquennat, les effectifs de l'État seront restés stables mais au dépend de l'essentiel des missions de service public : 17 000 emplois ont été détruits dans la fonction publique d'État pour en créer autant dans les ministères des armées, de l'intérieur et de la justice. Le gouvernement continue à ne pas considérer comme prioritaires toutes les missions de service public. Son budget 2022 aggravera les inégalités et affaiblira les services publics. En diminuant le taux de prélèvements obligatoires (45,1 % du PIB en 2017, 43,5 % en 2022), il fragilise encore les mécanismes de redistribution en faveur des plus modestes.

Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports n'augmentera que de 50 emplois administratifs en 2022. Les annonces d'autres créations d'emplois relèvent de redéploiements.

L'engagement avant la crise sanitaire d'une enveloppe de 500 millions d'euros par an pour revaloriser les salaires des enseignant-es n'est plus. La politique de primes (400 millions en 2022) est loin des besoins pour une revalorisation nécessaire de tous les personnels.

## **Droits et libertés**

Les dépenses militaires et d'armement mondiales sont faramineuses (1770 milliards) au regard des sommes dépensées pour la paix (8,7 milliards) ou pour la lutte contre le réchauffement climatique. Selon le collectif « En marche pour la paix », 5 % des dépenses militaires pendant 10 ans suffirait à résoudre les principaux problèmes de l'humanité : alimentation, faim dans le monde, analphabétisme, principales maladies... Pour le SNUEP-FSU, il faut agir pour obtenir des politiques sociales économiques, culturelles et de paix s'inspirant des 8 domaines de la culture de la Paix définie par l'UNESCO.

### **GIEC-Climat : une planète à bout de souffle**

Le réchauffement climatique est en cours. L'été 2021 a été particulièrement intense en événements climatiques exceptionnels et dévastateurs : records de chaleur, incendies et inondations meurtrières en Europe, mégafeux en Sibérie et en Californie, tornades ou dôme de chaleur en Amérique du Nord. Malgré ces catastrophes et un nouveau rapport du GIEC accablant, et à l'heure où les jeunes se disent très ou extrêmement inquiets du changement climatique, les décideurs mondiaux peinent à appliquer les accords de Paris. Après la condamnation de l'État français pour son inaction à travers l'*Affaire du siècle*, il est temps maintenant de le contraindre à respecter ses engagements climatiques.

### **Blanquer multiplie les polémiques et les insultes**

La campagne ministérielle d'affichage sur la laïcité, commencée à la rentrée, repose sur des biais racistes implicites. Après avoir obtenu la disparition de l'Observatoire de la laïcité, le ministre de l'Éducation nationale lance une campagne clivante, faite d'amalgames et de raccourcis, dévoyant et réduisant la laïcité au « vivre ensemble ».

### **17 octobre 1961 : 60 ans après, le silence de l'État**

Au moment où la Présidence accorde son pardon aux harkis, son silence au sujet du massacre des Algérien·nes le 17 octobre 1961 à Paris sous les ordres du préfet Maurice Papon est inacceptable et doit être dénoncé. Il est temps que l'État reconnaisse officiellement ses crimes. Le SNUEP-FSU demande une ouverture complète des archives pour nourrir les travaux de recherche et un enseignement émancipateur au sujet de l'histoire coloniale.

### **Contre le fichage de syndicalistes par l'extrême droite**

Plus de vingt syndicalistes ont été, avec des universitaires, des artistes, des journalistes, des avocat·es, mais aussi des militant·es issu·es d'associations, de partis politiques, fiché·es par un site d'extrême droite pour leurs prises de position contre le racisme et leur supposé « islamogauchisme ». Ce fichage montre le sentiment d'impunité dont les auteur·trices croient pouvoir bénéficier.

Face à l'extrême droite, à ses propos, ses agissements, ses méthodes, le SNUEP-FSU, avec l'ensemble des syndicats investis dans le combat antiraciste, condamne ces pratiques fascistes.

## **Femmes**

Au Texas, les Républicains viennent de le rendre illégal l'IVG au-delà de 6 semaines même en cas de viol et d'inceste. La Cour suprême des États-Unis a décidé de ne pas retoquer la loi texane.

Ce vote rappelle que le droit à l'avortement est loin d'être acquis et les femmes doivent toujours se battre. Les lobbyings des mouvements anti-avortement, organisés à l'échelon international et dotés de moyens financiers importants, investissent les lieux de pouvoir et de décisions.

La France n'est pas épargnée et les anti-choix n'hésitent pas à attaquer les locaux du Planning familial, comme ce fut le cas à Strasbourg, Nantes ou Paris. L'avortement doit rester un droit fondamental en France.

Le SNUEP, avec la FSU, demande à ce que le droit à l'IVG soit inscrit dans la Constitution en tant

que tel.

### Femmes en Afghanistan

Les Afghanes sont retournées 20 ans en arrière avec l'arrivée des talibans au pouvoir : cloitrées, interdites d'école, de sport, de travail ou de soins, quand elles ne sont pas tuées, battues ou violées. Les Afghanes ont malgré tout résisté avec courage en manifestant pour défendre leurs droits, la liberté et la justice.

La France n'a pas été à la hauteur, elle n'a pas évacué toutes les personnes qui travaillaient pour elle et a refusé le droit d'asile. Elle doit aussi se donner les moyens pour permettre les regroupements familiaux et évacuer les personnes, au moins, vers les pays voisins.

Le SNUEP-FSU avec la FSU et les organisations associatives doivent poursuivre leurs actions pour défendre les droits des Afghanes bafoués par le nouveau pouvoir.

### 25 novembre : journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

Même si le gouvernement, certains médias ou des politiques semblent découvrir les bienfaits de la loi organique espagnole contre la violence de genre de 2004, pour autant ils ne s'engagent pas à suivre ce modèle. En France, le Collectif National pour les Droits des Femmes et les syndicats réclament une loi-cadre, depuis 2006. Tout en l'annonçant comme grande cause nationale, les gouvernements Macron n'ont pas réussi à infléchir les violences faites aux femmes.

## **ACTIONS**

Le SNUEP-FSU appelle à participer au rassemblement le 17 octobre à Paris pour dénoncer les massacres perpétrés contre des manifestants algériens en 1961.

Contre la montée des idées d'extrême droite, nous devons rester à l'offensive notamment dans la campagne électorale qui a commencé. Avec la FSU, le SNUEP continue de dénoncer l'imposture sociale de l'extrême droite et prendra toute sa place dans les initiatives visant la déconstruction des idées racistes et réactionnaires d'une partie de la classe politique française.

Le SNUEP-FSU, avec la FSU et les associations féministes exigent une loi-cadre contre les violences faites aux femmes et des moyens dédiés à hauteur de 1 milliard d'euros. Il appelle à se mobiliser le 25 novembre pour l'éradication des violences faites aux femmes.

Face à l'urgence sociale et climatique, il faut dépasser les constats et agir. Le collectif *Plus Jamais Ça*, dont fait partie la FSU, représente une alternative concrète pour un véritable plan de rupture. Le SNUEP-FSU participera à la diffusion du plan et de ses 36 mesures. À l'occasion de la COP 26, le SNUEP-FSU appelle à participer aux marches pour le climat et à soutenir les initiatives citoyennes qui luttent localement pour l'urgence écologique.

La grave crise sanitaire dans certains départements et territoires d'outre-mer met les personnels et les élèves en grande difficulté : rentrée décalée, mise en place de cours en hybridation, retard sur les programmes...

Pour le SNUEP-FSU, il faut débloquer rapidement des postes pour répondre à l'urgence de la situation.

Les difficultés structurelles de l'île de Mayotte sont connues mais ces derniers jours, le département connaît un niveau de violence et de délinquance très élevé. Un CHSCT a été convoqué suite aux événements très violents survenus au lycée de Kahani. Le SNUEP-FSU exige le classement de tous les établissements du département, lycées compris, en REP+ et la création de postes pour faire face à la croissance exponentielle des effectifs. Le SNUEP-FSU exige l'application stricte de la protection fonctionnelle de tous les personnels de l'Education Nationale.

Le SNUEP-FSU continuera d'intervenir dans le GT 3 *Amélioration du service public* du Grenelle pour obtenir une véritable revalorisation du métier d'AESH. Le SNUEP-FSU soutient la mobilisation des AESH le 19 octobre.

Le projet de fonctions mixtes envisagées par le ministère va développer les hiérarchies intermédiaires mettant à mal la cohésion dans les établissements. La possibilité de recourir aux HSA pour les personnels à temps partiel renforcera les pressions des chef-fes d'établissement sur les collègues. Le SNUEP-FSU combattra leur mise en œuvre.

Malgré une présentation du budget annonçant zéro suppression de poste l'an prochain, le financement envisagé des fonctions mixtes, la transformation des heures postes en heures supplémentaires, la création de 350 postes hors enseignement (CPE, assistantes sociales, infirmières) et de 120 postes d'inspecteur·trices impliquent, en réalité une rentrée 2022 qui accusera de nouveau des suppressions de postes dans le second degré ce dont souffrira la voie professionnelle. Le SNUEP-FSU continue à se mobiliser pour imposer un budget qui réponde à l'urgence et qui fasse de l'école une priorité.

Les formations courtes non qualifiantes, les formations « maison » sans valeur dispensées par des entreprises ainsi que les formations par apprentissage sans contrôle sont largement financées par des milliards d'euros provenant de l'argent public. Pourtant les chiffres du chômage des jeunes comme le nombre de jeunes sans solution d'emploi ni de formation augmentent alors même que des métiers restent profondément en tension et des emplois non pourvus. La crise économique et sociale que nous traversons nécessite de sécuriser les parcours scolaires des jeunes et d'élever leur niveau de qualification. Les conditions de travail et de salaires comme les formations qui conduisent à ces métiers doivent être revalorisées pour devenir attractifs.

Pour le SNUEP-FSU, le service public de l'éducation et la voie professionnelle initiale scolaire doivent prendre toute leur place dans ce projet. C'est pourquoi le SNUEP-FSU continue d'exiger un grand plan d'investissement dans la voie professionnelle.

Le SNUEP-FSU développera des initiatives durant cette période électorale notamment en popularisant dans le débat public ses priorités pour une véritable revalorisation de la voie professionnelle. Il organisera un événement type « colloque » pour rendre public le bilan catastrophique du ministre concernant la voie professionnelle.